

Lundi, le 19 octobre 2026

Le CRDSC lance une demande de propositions pour examiner les processus d'appel internes dans le sport canadien

Brossard (Québec) - Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) a lancé une demande de propositions afin de retenir les services d'une personne consultante, d'une firme ou d'une petite équipe qualifiée pour évaluer les mécanismes d'appel internes des organismes sportifs canadiens et cerner des options en vue de leur modernisation.

L'étude examinera si les processus d'appel internes, particulièrement ceux des organismes nationaux de sport financés par le gouvernement fédéral, continuent de répondre aux besoins du système sportif canadien. Elle visera notamment à déterminer si ces processus sont accessibles, équitables et efficaces, s'ils respectent les principes de justice naturelle et s'ils permettent aux participants d'exercer leur droit d'appel.

La personne consultante ou l'équipe retenue examinera un échantillon diversifié de politiques et de pratiques en matière d'appels internes, consultera des athlètes, des administrateurs du sport, des professionnels du règlement des différends et d'autres utilisateurs de ces processus, et étudiera des modèles pertinents au Canada et à l'étranger. L'étude évaluera les répercussions financières, opérationnelles, éthiques, juridiques et systémiques de différentes approches afin de cerner des options pratiques pour l'avenir des appels internes dans le sport canadien.

« Les mécanismes d'appel internes jouent un rôle important dans le système sportif canadien, mais le contexte dans lequel ils sont administrés a considérablement évolué », a déclaré Francis Ménard, chef de la direction du CRDSC. « Cette étude nous permettra de mieux comprendre le fonctionnement de ces processus dans la pratique et de cerner des options visant à rendre le système d'appel dans le sport plus accessible, cohérent et efficace. »

Les recommandations qui découleront de l'étude porteront sur les rôles respectifs des organismes sportifs et du CRDSC, la façon dont les mécanismes d'appel internes devraient être administrés et leur interaction avec les services du CRDSC. Elles proposeront également des options pour moderniser les exigences relatives aux appels internes applicables aux organismes sportifs, particulièrement dans le contexte des accords de contribution de Sport Canada.

L'évaluation reposera sur des données probantes et sera menée sans conclusions prédéterminées. Les résultats distingueront les renseignements vérifiés des perceptions des parties prenantes et présenteront des recommandations pratiques, une estimation des coûts, les responsabilités et les considérations liées à la mise en œuvre. Un rapport préliminaire est attendu en janvier 2027, suivi d'un rapport final et de recommandations en mars 2027.

Cette demande de propositions s'inscrit dans une série d'initiatives de recherche, de consultation et de modernisation appuyées par un financement supplémentaire du gouvernement du Canada. Ensemble, ces initiatives permettront au CRDSC d'examiner comment ses services peuvent continuer de s'adapter à



l'évolution des besoins du système sportif canadien et contribuer à l'avenir du règlement et de la prévention des différends sportifs au Canada.

Les propositions doivent être reçues au plus tard le **5 novembre 2026, à 16 h (HE)**. Les questions concernant la demande de propositions peuvent être soumises par courriel au plus tard le **29 octobre 2026, à 16 h (HE)**.

Consulter la demande de propositions complète et les directives de soumission : <https://crdsc-sdrcc.ca/fr/demandes-de-propositions-et-appels-interets>

[En savoir plus sur le financement fédéral supplémentaire et les initiatives qu'il appuiera.](#)

En bref

- L'étude examinera les politiques et les pratiques en matière d'appels internes d'un échantillon d'organismes sportifs canadiens représentant différentes tailles, ressources et différents mécanismes d'appel, particulièrement des organismes nationaux de sport financés par le gouvernement fédéral.
- Les consultations tiendront compte des points de vue d'athlètes, d'administrateurs du sport, de professionnels du règlement des différends, de tierces parties indépendantes ainsi que d'organismes sportifs nationaux, multisports, provinciaux et territoriaux.
- L'évaluation portera notamment sur l'accessibilité, l'équité procédurale, l'indépendance, les coûts, les délais, la capacité organisationnelle et les obstacles à la participation.
- Le rapport final comprendra des conclusions fondées sur des données probantes, une analyse des scénarios et des coûts, des recommandations classées par ordre de priorité et des étapes de mise en œuvre proposées aux fins d'examen par le CRDSC et Sport Canada.

À propos du CRDSC

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi du gouvernement fédéral et financée par Sport Canada. Sa mission est d'offrir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends et de renforcer la culture d'équité dans le sport canadien en réglant les différends avec célérité et efficacité, et en fournissant expertise et assistance en la matière.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Jennifer Dumoulin
Gestionnaire principale, Centre de ressources et communications
comm@crdsc-sdrcc.ca